

Image not found or type unknown



Maintien dans le logement pour un descendant hébergé

Par **codouce**, le **09/02/2011** à **15:33**

Bonjour, rn ns sommes un couple de retraités.locataires dans un 3/4pièces hlm depuis 1975 ; depuis 3ans ns hébergeons dans notre logement notre fille(bénéficiaire du rsa) et son fils de 10ans;nous projetons de résider à l'étranger sur de longues périodes;peut on transférer notre bail à son nom?